

SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

Nr 4247

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante				
N° de rapport 12.3/1.6.02.0.8/02				
Concerne Contrôle dans le cadre d'une vente Contrôle périodique				
Type d'habitation : ✓ maison ☐ appartement ☐ autres :				
Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :	.,		******	
와 '문화자 200 발 전체 ¹⁰ 이 발생 전체	UC ,			
Adresse de la visite Lue ANTOINE DE BEKG	tes 1	-,480	1 Stemi	
Personne sur place :	ent	C	******	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 A 276 bis et dérogations 2 271 bin Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11	s 🗆 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :	<u>.</u>			
Tension d'utilisation : X Protection générale du brancher	ment : 30	Α	12.1	
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : no	mbre de circ	uits terminau	x: la	
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :				
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou	
,		ordre	dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X		
Etat du matériel électrique installé	×			
Mesures de protection contre les contacts directs		X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des				
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé	X			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X			
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la				
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X	1.00		
Résistance de dispersion de la prise de terre : 1./0./		X		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individ	luel de l'agen	SOCOTEC E	BELGIUM asbl.	
Manquements / Notes :				
VOIR ANNEXE				
			5.504.505.505.505.5	
Conclusion:				
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.C.LE. Le prechain	eantrôle néri	odique est à	effectuer ?	
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	control pon		P	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une vi	site complén	nentaire est à	i SO	
exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18	mois après s	ignature de l'	acte de	
vente.) TE	
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un exam	en compléme	entaire est à	exécuter 2	
par le même organisme en vue de compléter le dossier.			=27	
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception :				
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL		25	effectuer RAP/SOCOTEC	
			21	

Domenico





PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0239 23/660208/02

La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : 5 D. B. + CHAMBLE	
☐ Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants : 	
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: Habenne de fact d'actif per de l'a glable A feer des prise de Comants mon prince de BTO1(17)/0609-VI	